

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Architecture et de la Construction
Service Construction Patrimoine
04.13.31.20.53

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. HENRI PONS****OBJET : Extension de l'unité des forestiers-sapeurs de Lambesc : approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux bâtiments départementaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n°117 du 24 juin 1999, le Conseil général des Bouches-du-Rhône a autorisé la construction des bâtiments de l'unité des forestiers-sapeurs et de l'atelier central de Lambesc.

Dans le cadre du redéploiement des effectifs de la direction des routes en juin 2016, l'atelier d'entretien des véhicules de la direction des routes du site Jas de Bouffan a été transféré vers le site de l'unité des forestiers-sapeurs (UFS) de Lambesc.

A ce jour, la direction des routes occupe une partie des bâtiments existants de l'atelier de l'UFS pour un effectif de 9 agents.

Suite à une étude de capacité réalisée en mars 2018, le Département des Bouches-du-Rhône a décidé de réaliser une extension du bâtiment pour libérer de l'espace et procéder à des travaux de restructuration ponctuelle des locaux et de rénovation des équipements existants.

Sur cette base, des études de faisabilité ont été engagées et un diagnostic technique du bâtiment accompagné d'un pré-chiffrage des travaux ont été réalisés.

Ce diagnostic, remis en novembre 2018, a permis de définir le programme des travaux, comprenant notamment :

- la création d'un vestiaire pour 24 agents hommes, pour une surface d'environ 73 m² en extension du bâtiment,
- des aménagements complémentaires du hangar de la direction des routes transformé en atelier (isolation, chauffage, électricité, plomberie, clôture, portail...) d'une surface de 300 m² environ,
- des aménagements extérieurs pour l'accès à l'atelier de la direction des routes et création d'une station de carburant,
- la climatisation de l'ensemble des bureaux pour l'UFS et la direction des routes,
- des aménagements ponctuels de la zone atelier de la direction des routes,
- la rénovation complète de la chaufferie bois,
- la réfection de l'intégralité des brises soleil bois,
- la sécurisation de l'accès en toiture terrasse,
- le traitement thermique du logement de fonction.

Le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération évaluée à 1 260 000 € TTC, répartie en 190 000 €TTC pour les services et 1 070 000 €TTC pour les travaux.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-dessous.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL